

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE336

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 26

A l'alinéa 9, après le mot :

« division »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de rédactionnel.